



N° de rôle 17/05537

AUDIENCE DE VENTE

13 NOVEMBRE 2020  
à 9 H 30

**DIRE**  
**INFORMATIF**

L'AN DEUX MILLE VINGT

ET LE

Au Secrétariat-Greffe a comparu Maître Angélique FERNANDES THOMANN, Avocat associé de la SCP DRAP HESTIN NARDINI FERNANDES THOMANN à l'enseigne TEGO AVOCATS du Barreau de DRAGUIGNAN, 6 Le Verger des Ferrages 835101 LORGUES

Lequel a déposé entre les mains de Nous, Greffier, soussigné, le courrier de la SCP ACTAZUR concernant le lotissement en date du 29 septembre 2020 indiquant qu'il n'existe aucune ASL ni syndic en charge de la gestion du Lotissement.

Il s'agit de maisons individuelles dont l'accès relève des voies communales, non privées.

Ledit courrier est à annexer au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe le 28 juillet 2017 pour parvenir à la vente aux enchères à l'audience du 13 novembre 2020 des biens suivants :

\*\*\*\*\*

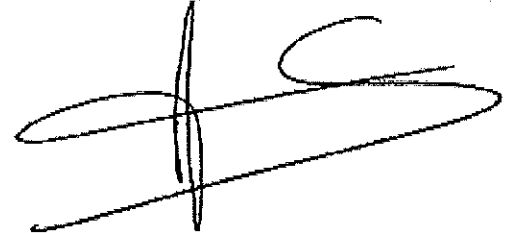
Saisis à l'encontre de :

\*\*\*\*\*

Ledit rapport contient 1 page qui ont été numérotées par l'avocat poursuivant.

Desquels comparution et dépôt le comparant a requis acte à lui octroyé.

Et a signé avec Nous, Greffier, après lecture faite.



**ACTAZUR**  
**E.BERGE - W.RAMOINO - N.WISS**  
 HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES  
 Résidences GIORDANENGO  
 27 Avenue Carnot - Entrée A  
 83300 DRAGUIGNAN



☎ : STANDARD : 04 94 68 00 16  
 ☎ : CONSTATS : 04 94 68 15 18  
 ☎ : Fax : 04 94 68 98 85  
 URGENCE CONSTAT : 06.20.570.738  
 Mail : huissiersdraguignan@orange.fr

Horaires d'ouverture de l'Etude :  
 7 h 30 - 18 h 00 NON STOP  
 FERMETURE 17H le vendredi

IBAN:FR76 1910 6000 1043 6081 3290 385  
 AGRIFRPP891 (CREDIT AGRICOLE)

SIRET : DRAGUIGNAN 343 197 927 (87 D 91)  
 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE: FR 00 343.197.927

**REFERENCE A RAPPELER :**

Dossier : 120013

Affaire \*\*

Respd

6361-2909

Service : 6

**VOS REFERENCES**  
 130902 DELORET TRADPIANEZZOLA  
 CNP CAUTION AFT AFT AL

Paiement sécurisé sur le site et  
 consultation web :  
<http://www.huissiers-var.fr>

Paiement sécurisé par carte bancaire à distance,  
 sur simple appel téléphonique à l'Etude



Conformément à l'article 39 de la loi Informatique et  
 Libertés du 6 Janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit  
 d'accès et de rectification aux informations vous  
 concernant. Pour exercer ce droit, veuillez-vous adresser  
 aux personnes habilitées de l'Etude.

DRAGUIGNAN le 29 SEPTEMBRE 2020

Pensez à communiquer avec nous / payer sur notre site : [www.huissiers-var.fr](http://www.huissiers-var.fr)

SCP TEGO Avocats  
 6 Le Verger des Ferrages  
 83510 LORGUES

Mes Chers Maîtres,

Je reviens vers vous dans le cadre du dossier référencé en marge et vous informe qu'après avoir  
 \*\*\* ce dernier me déclare qu'il n'y a aucune ASL en charge de la gestion du

Il s'agit de maisons individuelles dont l'accès relève des voies communales, non privées.

Je tenais à vous en aviser.

Je vous prie de croire, Mes Chers Maîtres, en mes sentiments dévoués.

**ACTAZUR BERGE - RAMOINO - WISS**